

Le Canada en tête

UN CADRE POUR LA POLITIQUE
AGRICOLE AU XXI^e SIÈCLE

L'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES,
L'ADOPTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES
ET L'EXPANSION DES EXPLOITATIONS OU
LA MODIFICATION DES ÉVENTAILS DE PRODUITS
CONTRIBUERONT AU SUCCÈS DES PRODUCTEURS
AU COURS DU PRÉSENT SIÈCLE.

Renouveau

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXI^e siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouveau et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de **consultation** fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Les producteurs d'aujourd'hui sont confrontés à d'importants changements

Les producteurs d'aujourd'hui vivent dans un monde de changements et de défis. Ils doivent accroître leurs connaissances, maîtriser de nouvelles technologies et pratiques, et exploiter des produits novateurs. À mesure que leurs entreprises s'agrandissent et se complexifient, les producteurs doivent consacrer plus d'énergie à la gestion des ressources financières et humaines.

De plus, les changements qui s'opèrent et les défis qui se posent surviennent dans le contexte d'un bouleversement démographique puisqu'un nombre important de producteurs prendront leur retraite au cours des prochaines années. Les ministres de l'Agriculture au pays s'entendent pour dire qu'il est nécessaire de tabler sur les mesures déjà entreprises par les producteurs et de fournir à ces derniers les outils dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements et saisir les occasions qui sont offertes.

« Pour devenir le chef de file mondial, les ministres conviennent... d'aider les producteurs agricoles à s'adapter aux changements survenant dans le secteur agricole, par des programmes adaptés à leurs besoins particuliers. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Les services d'évaluation et de consultation peuvent aider les producteurs à s'adapter

Les producteurs ont besoin de plus d'information pour être en mesure de faire des choix concernant leur avenir et prendre des décisions qui leur permettront d'améliorer leurs affaires et leurs finances. Dans certains cas et à certains moments au cours de leur carrière, ils auront peut-être aussi besoin d'une évaluation de leur savoir-faire. Cette évaluation pourrait contribuer à améliorer la gestion de leur ferme, ou encore à cerner de nouvelles compétences qui leur permettront d'aller chercher un revenu d'appoint ou de s'orienter dans de nouvelles voies.

Les producteurs ont actuellement accès à des services de consultation par le truchement du Programme fédéral de consultation agricole et à d'autres services similaires offerts par les gouvernements provinciaux. Ces services se limitent à donner des conseils financiers aux producteurs admissibles sur la façon de préparer des états du revenu et des dépenses et des plans opérationnels pluriannuels. En général, on n'y offre pas d'information exhaustive sur ce que pourraient faire les producteurs pour s'adapter à l'évolution rapide de la situation.

De nouvelles compétences et connaissances doivent être acquises de façon continue

Traditionnellement, un bon nombre des compétences nécessaires à l'exploitant agricole étaient transmises d'une génération à l'autre. Il s'agissait, à vrai dire, d'un apprentissage informel. Cette façon de faire, assortie d'une certaine formation continue, a donné d'assez bons résultats dans le passé. Mais les producteurs d'aujourd'hui ont besoin de compétences et de connaissances que ne peut pas toujours transmettre la génération précédente. Les producteurs ont entrepris de



renouveler sans cesse leurs compétences et leurs connaissances. Le projet du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) vise à offrir à tous les producteurs des occasions de perfectionnement continu au cours de leur carrière.

Les programmes de formation et de perfectionnement actuels destinés aux producteurs du secteur agricole et agroalimentaire mettent souvent l'accent sur le savoir-faire traditionnel nécessaire à la gestion d'une ferme. Or, la plupart des autres secteurs de l'économie disposent de mécanismes conjoints gouvernement-industrie pour déterminer les types de compétences nécessaires et établir des approches nationales en matière de perfectionnement. À l'heure actuelle, il n'existe aucun mécanisme de ce genre dans le secteur agricole et agroalimentaire.

« Les gouvernements conviennent d'aider les familles agricoles à mettre en place des options : maximiser leur revenu en améliorant leur mode d'exploitation; avoir accès au capital; hausser leur revenu par des activités économiques d'appoint; améliorer leur capacité à gagner un revenu d'appoint; transférer la ferme à la génération suivante; ou choisir des options à l'extérieur de la ferme. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Le transfert entre générations peut être facilité par des outils de planification

En général, les producteurs entreprennent leur carrière en prenant le relais de l'exploitation familiale. Afin de faciliter le transfert intergénérationnel, les producteurs devraient élaborer un plan de relève écrit énonçant clairement de quelle façon et à quel moment chacune

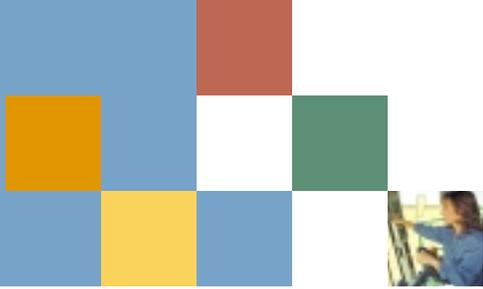
des composantes doit être transférée à l'acheteur. Parce qu'un nombre important de fermes changeront de mains de cette façon dans les prochaines années, il est crucial que les producteurs et les familles agricoles aient les outils appropriés pour procéder à ce genre de planification.

Le capital : un élément décisif pour la croissance et la diversification

Le Canada possède un secteur financier bien développé. En général, les prêteurs privés et publics, comme Financement agricole Canada, ainsi que les organismes prêteurs provinciaux, assurent au secteur un accès suffisant au capital d'emprunt. Les producteurs agricoles pourraient, cependant, ne pas avoir un accès suffisant au capital de risque nécessaire lorsqu'ils élargissent et diversifient leur exploitation. Par exemple, de grandes entreprises porcines en démarrage ont cherché à obtenir une participation au capital des producteurs locaux et d'autres investisseurs.

Les producteurs ont besoin d'options adaptées à leurs besoins

Avec l'acquisition de nouvelles compétences, l'adoption de nouvelles technologies, l'expansion des exploitations ou la modification des éventails de produits, les producteurs peuvent continuer à prospérer au cours du présent siècle. Certains d'entre eux pourraient également explorer des possibilités à l'extérieur de la ferme pour arrondir le revenu de leur exploitation. D'autres, cependant, pourraient décider que leurs meilleures perspectives d'avenir se trouvent ailleurs qu'en agriculture. Or, à l'heure actuelle, peu de programmes sont en



place pour aider ces personnes à se préparer à d'autres occupations, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, et à continuer dans cette voie.

Vers un renouveau du secteur au XXI^e siècle

Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent un certain nombre de programmes de renouveau auxquels les producteurs peuvent avoir accès. Cependant, la disponibilité et la prestation de ces programmes varient d'une région à l'autre du pays. Certains gouvernements ont éprouvé de la difficulté à maintenir ces services, pendant que d'autres continuent d'élargir leurs programmes. En raison de cette disparité, des programmes de renouveau concertés doivent être mis à la disposition de tous les producteurs canadiens. À cette fin, les ministres de l'Agriculture travaillent ensemble et avec l'industrie afin d'établir une série d'objectifs communs, dont les suivants :

- permettre aux producteurs débutants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer leur exploitation et s'adapter aux préférences changeantes des consommateurs et aux progrès scientifiques;
- inciter les producteurs à parfaire sans cesse les compétences et connaissances requises pour exploiter leur ferme dans un secteur en évolution;
- fournir aux producteurs les connaissances dont ils ont besoin en matière de gestion stratégique pour maximiser la rentabilité de leur entreprise;
- offrir aux producteurs un grand choix d'options pour rehausser leur qualité de vie.

De plus, pour adopter une approche concertée du renouveau dans tout le pays et pour atteindre les objectifs communs énoncés plus haut, on envisage :

- d'établir un consensus entre les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants sur la façon de cerner les besoins de perfectionnement changeants des producteurs;
- de faire en sorte que les producteurs aient accès à des services de consultation améliorés;

- d'assurer aux producteurs un accès suffisant à l'appui de leurs pairs, à de l'encadrement et à un réseau d'entraide;
- d'offrir aux producteurs des possibilités d'apprentissage dans les domaines de la gestion de l'environnement et de la salubrité des aliments;
- d'offrir aux producteurs l'occasion de bénéficier des progrès scientifiques;
- d'offrir aux producteurs l'occasion d'acquérir des compétences en gestion des risques d'entreprise et en planification stratégique;
- d'offrir et de promouvoir des services consultatifs qui tiennent compte de la dynamique humaine et familiale lors de la vente ou du transfert d'une ferme;
- de faciliter l'accès au capital aux producteurs débutants, à ceux qui développent les activités de leur entreprise et à ceux qui passent à une production diversifiée à valeur ajoutée.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrions faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments sains dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).